

Sensibilisation des professionnels d'encadrement de la FPH sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du CPF et du CEP

Contexte

Sera renseigné ultérieurement

Objectifs

- Connaître la réglementation en matière de CPF et CEP
- Appréhender les rôles et responsabilités de l'encadrement
- Adapter sa posture face à un agent demandeur d'un CEP
- Articuler le CEP avec l'entretien de formation, l'entretien de carrière, l'entretien d'évaluation

Renseignements complémentaires

DUREE : 9 heures comprenant : • Un module distanciel : 1 h 50 min (50 min de consultation de contenus et 1 h de travail personnel) • Un module présentiel : 1 jour (7 h)

Public

Tout professionnel en position d'encadrement au sein de la fonction publique hospitalière (encadrants soignants, administratifs, techniques, logistiques...)

Exercice

2019

Nature

AFR

Organisé par

CNEH